

**THE AGENCY FOR CO-OPERATIVE HOUSING –
L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

POINTS SAILLANTS

Réunion du conseil d'administration de l'Agence – 9 décembre 2005

RESPONSABILITÉ

Le conseil a adopté la Politique sur la responsabilité financière, qui définit la structure de responsabilité financière de l'Agence. Sur recommandation du Comité des finances et de la vérification, c'est au président qu'il incombera d'approuver les dépenses de la directrice générale.

Plans de vérification

Les administrateurs ont approuvé l'énoncé de spécifications relatif à la vérification annuelle de la conformité de l'Agence, qui sera présenté à la SCHL. La première vérification devrait être menée à la fin de l'année 2006. Le conseil a approuvé le plan de vérification externe des états financiers ainsi que les dépenses relatives à cette vérification pour l'exercice 2005.

Produits à livrer – phase I

Le conseil a approuvé une résolution sur les produits à livrer à la SCHL pour la phase I. Les administrateurs ont indiqué qu'ils voulaient que la SCHL sache que le conseil avait autorisé la directrice générale à approuver le plan de migration des services.

FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Plan de fonctionnement, budget, assurance et système d'information

Le conseil a approuvé le plan de fonctionnement de 2006, le budget modifié et deux axes stratégiques pour 2006 :

- une implantation réussie
- la prestation efficace des premiers services.

Les totaux du budget n'ont pas été modifiés mais sa structure tient maintenant compte des trois divisions et des quatre succursales de l'Agence qu'on prévoit ouvrir. Le conseil a approuvé l'achat d'une assurance sur la responsabilité des administrateurs et des cadres.

Le conseil a aussi accordé son approbation de principe à l'achat du système d'information de l'Agence, conçu par la FHCC, et à l'entente de prêt relative à cet

achat. Le conseil a autorisé le président de l'Agence à approuver la version finale de l'entente.

Système de gestion de la rémunération des employé(e)s

Les administrateurs ont approuvé l'échelle salariale et le système de gestion de la rémunération de l'Agence. Ce système s'appuie sur des données qui viennent du marché et sur une évaluation de chaque poste. L'Agence calculera les ajustements à apporter aux salaires en fonction du rendement des employé(e)s.

Adhésions

L'Agence adhèrera à l'Association de l'habitation coopérative de l'Est de l'Ontario (AHCEO) pour pouvoir faire partie de son groupement d'achat et de son programme bancaire, institué à Alterna Savings.

GOUVERNANCE

Rapport du Comité des finances et de la vérification

Le trésorier, Peter Crawford, a indiqué que les membres du comité ont étudié les états financiers du 31 octobre et qu'ils sont certains que les processus de contrôle que l'Agence travaille à adopter donneront les résultats escomptés.

Évaluations du rendement du conseil

Vu la petite taille du conseil d'administration de l'Agence, les administrateurs ont décidé de ne pas procéder à des évaluations individuelles. Ils ont plutôt convenu d'évaluer chaque année le rendement global du conseil et la conformité de l'Agence par l'entremise d'un sondage électronique et d'un questionnaire.

Nomination des administrateurs, des dirigeants et des membres des comités

La FHCC, membre unique de l'Agence, a transmis au conseil de l'Agence une résolution signée par son représentant, Nicholas Gazzard, grâce à laquelle la FHCC a procédé à la nomination des administrateurs et des vérificateurs dont le mandat était venu à échéance. La *Loi canadienne des coopératives* prévoit que semblables décisions peuvent être prises par l'entremise d'une résolution.

Voici les dirigeants dont le mandat a été renouvelé.

Ray Hession, président
Jill Kelly, vice-présidente
Peter Crawford, trésorier

Gail Church (directrice, services administratifs), secrétaire générale

Voici les administrateurs dont le mandat au sein du Comité des finances et de la vérification a été renouvelé.

Peter Crawford
Barb Millsap
Carol Davis

Politiques

Voici les politiques que le conseil a approuvées sur recommandation du Comité des finances et de la vérification.

- Politique sur la comptabilité des immobilisations
- Politique sur les normes de sélection, contractuelles et de performance pour partenaires externes

Voici les politiques que le conseil a modifiées sur recommandation du comité.

- Politique sur les plaintes et le règlement des conflits
- Politique sur l'indemnisation et les dépenses des administrateur(trice)s
- Politique sur l'impartition
- Politique sur l'approvisionnement
- Politique sur les ressources humaines